

GENDARMERIE
Département de Justice
Auditeur Militaire
1000 BRUXELLES
02/503.80.11

PV n° 1386

En cause :

- X . . .

Du chef de :

- assassinats

Objet :

- citation Nahimana Eugène

Suite à l'apostille n° 02
02545 N94 C8 dd 21.04.94
émanant de Monsieur
l'Auditeur Militaire
à Bruxelles

(sé) Ver Elst-Reul

AUDITORAT MILITAIRE
BRUXELLES

26 AOUT 1994

MILITAIR AUDITORAAT
BRUSSEL

PRO



1444
JUSTITIA

Ce jourd'hui douze août mil neuf cent
nonante-quatre , à 1500 heures;

Nous soussigné(s) Artiges Guy, adjudant - OPJ

de gendarmerie,

en résidence à Bruxelles - Aud.Mil. ~~revêtu(s) de notre uniforme(x)~~
en tenue civile, (1)

rapportons avoir entendu en nos services, aux date et
heures du présent :

N a h i m a n a Eugène
né à Cyugi-Ciciye (Rwanda) le 05.04.62
NN 620406491-77
étudiant
n° SP 4.100.291
n° CI 085346 FLY
dlié à Wavre, rue de la Source 26/6

qui nous déclare :

" Je désire m'exprimer en langue française et fais choix
de cette langue en Justice.

Je suis en Belgique depuis le 27 septembre 90. J'étais
boursier de la CEE, sur demande de ma société d'assurance
La Sonarwa. Actuellement je n'ai plus de bourse depuis
septembre 93. J'étais arrivé en fin de formation. Je suis
resté en Belgique pour terminer mon mémoire et aussi parce
que mon épouse n'avait pas terminé sa formation. Elle
était boursière du gouvernement Rwandais. Depuis nous
n'avons plus de revenus.

En plus de mes activités d'étudiant j'exerçais la fonction
d'attaché de Presse MRND en Belgique. C'est le Président
du MRND Ngirumpatse Mathieu qui m'a invité à faire ce travail
en avril 93.

-----7677
Ce travail consistait à tenir informé les milieux Belges et plus particulièrement nos amis les sociaux chrétiens. Je devais aussi entretenir des contacts avec la Presse Belge afin de les tenir informés de la situation au Rwanda et du point de vue de notre parti. Je tiens à signaler que cela se faisait dans le bon sens. Je veux dire par là que même si des choses se sont préparées au Rwanda, nous on n'était au courant de rien.

En retour je faisais une revue de presse Belge que j'envoyais à Kigali à mon parti.

L'ambassadeur était de mon parti et j'entretenais des rapports avec lui ainsi que des échanges d'information concernant le parti MRND.

Je faisais aussi partie du CERB (communauté des étudiants Rwandais de Belgique) depuis 1990. A ce moment le CERB était pluraliste. Deux ans plus tard une septantaine d'étudiants ont quitté ce mouvement après l'émergence des partis politiques au Rwanda. Ceux qui sont restés étaient du MRND, MDR, et CDR.

Au sujet des documents retrouvés chez moi je vous donne les explications suivantes :

Ann 1 : Fax à destination de Sraphin Rwabukumba : Chaque fois que j'avais un message urgent à remettre au Président je passais par lui. Je passais par lui parce qu'il avait accès au Président et que de plus il avait un Fax contactable jour et nuit. En fait je ne m'entendais pas très fort avec cet homme. Nous n'avions pas de bons rapports.

Ann 2 : Fax à destination du Directeur de la BCR. : Il s'agissait de suggestions faites par les étudiants MRND et CERB de Belgique. D'ailleurs ces documents étaient adressés comme vous le voyez à l'ambassade de Belgique à titre d'info.

Ann 3 : Fax à destination du responsable CDR en Belgique, MUNYAMARERE En fait je leur transmettais un fax reçu du Rwanda, reprenant un communiqué du parti CDR.

Ann 4 : Fax adressé au colonel Sagatwa : Je m'entendais mieux avec Sagatwa que Rwabukumba, car il était plus correct. Ce fax a été fait dans le cadre de mon travail d'attaché de Presse. Le document dit assez ce que nous voulions faire. Nous n'étions pas d'accord avec les propos tenus par les personnes citées.

Ann 5 : Fax adressé au colonel Sagatwa : Ce fax dit assez.

Ann 6 : Fax adressé au col Sagatwa et à Mme Caritas. : Mme Caritas était une des secrétaires à la Prsidence. Je m'adresse à cette dame parce qu'elle s'occupait souvent de nous transmettre certains document d'information. Le Fax en dit suffisamment pour nepas être commenté.

Ann 7 : mention " Bravo Barill Paul " : Je sais que le Président Habyarimana était ami avec Paul Barril, l'ancien capitaine du GIGN Français. Cette annotation est antérieure à lamort du Président. J'ai eu contact avec la secrétaire de Paul Barril qui m'a dit que lorsque je ne pouvais avoir Paul Barril directement il fallait demande à parler à " Bravo ". Je suppose qu'il s'agit d'un adjoint.

A votre demande je réponds que j'ignore s'il s'agit d'un code ou d'un nom-code.

Kayumba est un homme de Byumba qui était en contact avec Mr Barril. Il était à Paris.

Quant aux n° de Fax mentionnés sur le document, je peux dire que Mr Barril et sa secrétaire souhaitait que je fasse le même travail pour la France qu'en Belgique, c-à-d les tenir informés de ce que nous faisons et de ce que nous savions.

Ann 8 : il s'agit d'une liste de n° de téléphone dont certains sont privés.

Ann 9 : il s'agit une nouvelle fois de n° de téléphone. Alphonse et Jeanne sont le beau-fils et la fille du Président Habyarimana. Le n° de l'Etat-Major est une coordonnée que j'ai notée en vitesse.

Ann 10 : il s'agit d'une réservation à Paris où je me suis rendu pour accueillir Mme Habyarimana qui revenait de Bangui.

Ann 11 : Je crois que cette lettre est suffisamment explicite.

Ann 12 : Je suis retourné à Paris pour rendre visite à la famille Habyarimana.

Ann 13 : J'avais été informé par une infirmière Rwandaise qui travaill dans un hôpital Belge, de ce que 300 paras voulaient retourner au Rwan venger leurs 10 compagnons tués là-bas. Je me suis rendu compte que ce n'était pas vrai. Les mentions en dessous du chiffre 300 Paras ne sont pas liées.

Ann 14 : Ce sont des notes prises à la suite de contacts téléphoniques avec Maître Dayras, l'avocat du Président. Le chiffre 50.000.000 pour une enquête est une info que m'avait donné Mr Dayras, à savoir de prendre contact avec le journal Sunday Time Anglais qui pour des enquêtes importantes peuvent dépenser jusqu'à 50 millions.

La mention "Tutu, hutu non favorable en asile" est un propos tenu

-----1647-----
... par le FPR. Ils disaient qu'ils avaient été en exil pendant 30 ans et que ceux qui ne seraient pas favorables à leur régime iraient aussi en exil (asile)

Ann 15 : le nom "Spandre" est celui d'un avocat Belge et ami du Président Alain De Brouwer est un fonctionnaire de l'IDC (internationale Démocratique Chrétienne) Quant aux volontaires Belges dont question en dessous, c'est Monsieur De Brouwer qui m'a dit que c'était des volontaires neerlandophones qui se proposaient d'aller au Rwanda dans le Nord pour faire des opérations humanitaires.

Ann 16 : Je me souviens que j'ai écrit cela suite à votre perquisition. Lorsqu'il est question des 300 paras, je pense que c'est à la suite de l'information fautive que j'avais reçue. Quant à Ruggiu, c'était dans le but de m'informer car je le savais recherché par la Justice Belge.

Ann 17 : Je ne me souviens pas de ce que veut dire " 15.000 \$ " ni la mention " Force d'interposition " mais la phrase " Financement par Mme la présidente " est une annotation prise à la suite d'un journal télévisé où il était dit cela. Pour les 300 parachutistes c'est toujours à la suite de la même rumeur (fautive) Mathieu = Girumpatse (président MRND

Ann 18 : Le colonel Nubaha doit être mort. C'est du moins ce qui m'a été rapporté après la mort du Président. C'est par une personne de Kigali que j'ai appris cela. Quant aux trois blancs morts, il s'agit d'une information selon laquelle trois hommes blancs avaient été trouvés morts à l'hôtel Rebero l'Horizon.

Ann 19 : il s'agit d'une information provenant d'Alexandre Nzabalirwa, un étudiant de Liège. Il m'a communiqué qu'il lui semblait que les Belges ne voulaient plus d'Habyarimana parce qu'il favorisait les Français. Shyrambere, toujours selon Alexandre, préparait un coup d'Etat au Rwanda.

Ann 20 : Il s'agit de conseils que j'ai sollicités auprès d'un spécialiste en politique de l'IDC. Je ne veux pas dire qui.

Ann 21 et 22 : il s'agit de fax échangés avec l'IDC comme vous pouvez le constater.

Ann 23 : il s'agit d'un FAX transmis par le représentant du MDR en Belgique. Ceci dans le cadre de mon travail d'attaché de Presse.

Ann 24 : selon les annotations, je vois que Mme Caritas (secrétaire à la Présidence à cherchait Papias (Ngaboyamahina) et ne l'avait pas trouvé. Il semblerait que Papias avait écrit au Chef de l'Etat (Rwandais) pour lui dire qu'il fallait chercher un commandant neutre. Il s'agit ici de relations dénoncées entre le général Dallaire ...

-----1448
;;;(Canadien) et Mme Lando (épouse de Lando Ndasingwa) Canadienne également. La mention "Prince Laurent" est un aide-mémoire car lorsque le Prince cherche après Jean-Pierre Habyarimana et qu'il ne le trouve pas, il me contacte. Pour la citation de Ruggiu, je voulais via Murayi Paulin, contacter Ruggiu pour le convaincre de rejoindre l'association "UMUGANDA" pour qu'on ait plus de Belge pour obtenir une personnalité Juridique.

Ann 25 : Il s'agit de points abordés lors d'une conversation avec le Président Habyarimana. Je lui ai relaté une affaire d'interpellation au Parlement Belge, de l'affaire AGUSTA. Je lui ai conseillé de renouer les contacts avec la Maison Royale. Je l'ai informé que j'avais appris d'un sénateur qu'il y avait une animosité entre MINAFET et le Rwanda et aussi entre la Maison Royale et le Rwanda. Lorsque je lis : "l'ama-douer pour faire passer tout le reste" c'est de Willy Claes que je parle. La phrase suivante aussi car je craignais qu'il (Willy Claes) influence le gouvernement Belge pour le retrait des troupes Belges de l'ONU et même de l'ONU au Rwanda. Après j'explique dans ma langue que le Ministre Claes n'était pas bien dans sa peau à cause de son échec diplomatique avec le Zaïre et les autres problèmes en Belgique et qu'il fallait le complimenter pour qu'il ait quelque chose à présenter à son retour en Belgique.

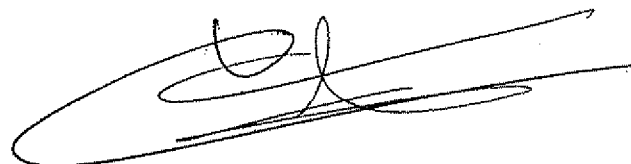
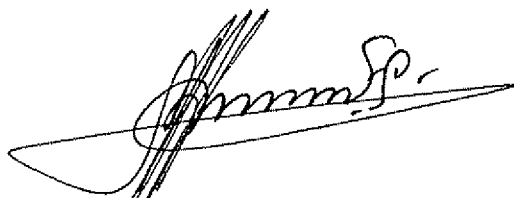
Ann 26 : le document parle de lui-même.

Ann 27 : il s'agit d'une lettre du Sénateur Kuyppers, obtenue chez un étudiant Rwandais de l'opposition qui diffusait allègrement cet écrit.

Ann 28 : il s'agit d'une liste de journalistes et personnes qui accompagnaient le Ministre Delcroix lors de sa visite au Rwanda. C'est moi qui ai apporté les appréciations "F" = favorable - TF = très favorable - N non, etc...

Ann 29 : Il s'agit du brouillon d'une lettre adressée à la Présidence et au MRND au Rwanda avec des conseils pour l'accueil des journalistes.

En ce qui concerne Bikindi Simo, je le connais mais je n'ai pas de rapports particuliers avec lui. Je le connais parce qu'il était l'animateur principal du MRND. Les étudiants en Belgique (Rwandais) se sont cotisés pour lui payer sous-jour. Pour ma part je n'ai pas cotisé mais je l'ai logé et nourri chez moi à Wavre.



1446

En ce qui concerne mes rapports avec la famille Habyarimana, je peux dire qu'ils sont bons mais je m'entendais particulièrement bien avec le Président.

Mes rapports avec les étudiants Rwandais en Belgique sont bons, y compris avec les gens de l'opposition. Il faut dire que je suis en Belgique depuis cinq ans et je ne crois pas que j'ai été tenu au courant de tout ce qui se passait au Rwanda. Je suis considéré comme un modéré. Si j'avais su qu'au Rwanda s'organisait un massacre, je n'aurais certainement pas été d'accord.

En ce qui concerne Enoch Ruhigira je ne le connais pas directement mais je peux dire qu'il travaillait dans le bon sens avec le Président.

Quant à Ngaboyamahina Papias, je peux dire qu'il se dévoue pour une cause mais ici il a fait sa propre politique sans en référer aux autres membres du parti MRND - Sec /Belgique. Je m'en suis aperçu trop tard et c'est une des raisons de la scissions du CTRB. Je crois qu'il est actuellement au Zaïre.

Je voudrais vous dire que j'ai essayé d'être franc mais je voudrais que tout ceci ne soit pas diffusé car je suis vulnérable de deux côtés. Cela peut me nuire à partir du moment où ils me prendraient pour un traître. D'autre part je ne voudrais pas causer de problèmes aux gens qui nous soutenaient, ou collaboraient. Je ne tiens pas à causer des problèmes aux autorités ou cadres Belges cités dans cette déclaration.

Après lecture, je voudrais rectifier le propos tenu à l'annexe 25. Il ne s'agit pas d'une animosité entre la maison Royale et le Rwanda mais d'une animosité entre Minafet et ce que souhaitait la maison Royale à propos de l'Afrique Centrale.

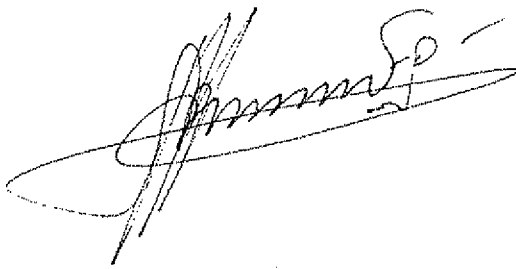
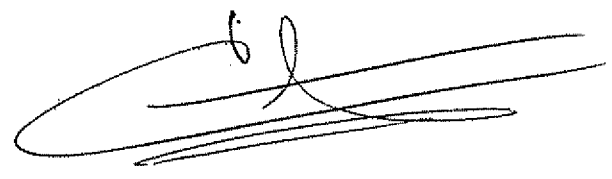
Je rectifie aussi ce que j'ai dit à l'annexe 16. Ce n'est certainement pas à la suite de votre perquisition que j'aurais pu écrire sur un papier que vous avez saisi. Il doit s'agir d'une information qui m'a été communiquée comme cela arrivait si souvent vu ma fonction d'attaché de Presse.

Je voudrais signaler que j'ai des craintes pour la sécurité de ma famille et ~~xxxxx~~ la mienne. J'ai en effet retrouvé une balle de revolver dans ma poche à la suite d'une conférence de presse au Parlement Belge. Plainte a été déposée à la police de Wanvre pour cela. S'il m'arrive quelque chose, cela ne peut être que le fait du FPR. Le gouvernement Belge devrait penser à protéger les proches de la famille Habyarimana qui sont en Belgique. J'ajoute que deux nièces du Président Habyarimana ont été tabassées dans leur appartement à Schaerbeek. Cela s'est passé au moment où la France a envoyé la mission Turquoise. Plainte a été déposée à la police de Schaerbeek.

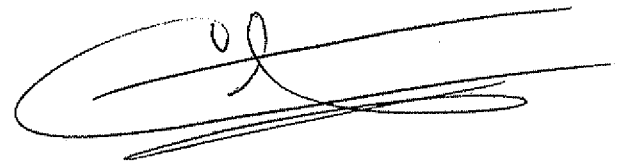
Je ne vois rien d'autre à dire.

(après lecture, persiste et signe avec nous sur le présent)

1950

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.A handwritten signature in black ink, featuring a prominent loop at the top and several horizontal strokes below.

Dont acte,

A handwritten signature in black ink, similar in style to the one above, with a loop at the top and horizontal strokes below.